

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 253

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

Au début de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« Cet opérateur »,

les mots :

« L'opérateur mentionné à l'article L. 162-50 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.